

### PART DU PRIX À LA FERME DANS LE PRIX DE DÉTAIL DES ALIMENTS AU QUÉBEC

Au cours des dernières années, le prix des aliments vendus au détail au Québec a connu une hausse marquée. Entre 2020 et 2024, le prix moyen des aliments et des boissons non alcoolisées en épicerie a grimpé de 22,6 %. Cette inflation reflète une série de pressions économiques qui ont alourdi les coûts de production tout au long de la chaîne bioalimentaire, ce qui a pu se répercuter sur les consommateurs.

Dans ce contexte, ce numéro de BioClips présente une analyse de la part du prix à la ferme dans le prix de détail de certains aliments liés à la production agricole du Québec. Il vise à éclairer la façon dont les maillons de l'industrie se sont réparti la valeur de vente d'un aliment et ont absorbé la hausse des coûts. Les résultats montrent des variations contrastées : la part du prix à la ferme a augmenté pour le fromage cheddar, la viande de porc et les légumes frais, est restée stable pour la viande de poulet ainsi que les œufs de consommation et a diminué pour le lait 2 % et le beurre.

La part du prix à la ferme est le rapport entre le prix reçu par les agriculteurs pour un produit et celui payé par les consommateurs pour le même produit. L'écart entre ces prix correspond principalement à la part des transformateurs, des grossistes et des détaillants alimentaires<sup>1</sup>. Ces parts permettent de visualiser la manière dont les revenus tirés de la vente d'un aliment sont partagés entre les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

*La méthodologie utilisée pour calculer la part du prix à la ferme dans le prix de détail s'inspire de celle du United States Department of Agriculture (USDA). Pour les produits transformés, les prix à la ferme ont été calculés selon la valeur et la quantité des intrants agricoles nécessaires pour fabriquer l'aliment vendu au détail. À cet égard, des facteurs de conversion ont été utilisés pour estimer les quantités d'intrants à la ferme et de sous-produits dérivés de l'utilisation de ces intrants. Par exemple, le lactosérum résultant de la coagulation du lait a été soustrait dans la fabrication du fromage. Pour les produits frais comme les légumes, des facteurs d'ajustement ont été appliqués pour tenir compte des pertes de poids de la ferme au détail.*

### IL EXISTE DES LIENS ÉTROITS ENTRE LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE CERTAINS ALIMENTS AU QUÉBEC

Les détaillants alimentaires et les services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels privés et publics (HRI) du Québec s'approvisionnent en produits bioalimentaires auprès des agriculteurs, des pêcheurs et des transformateurs d'ici pour un peu plus de la moitié de leurs achats d'aliments. Environ 93 % de ces achats correspondent à des produits transformés, notamment les produits de viande (20 %) et les produits laitiers (19 %). Le porc, le poulet et le lait sont largement transformés au Québec et la presque totalité de leurs recettes agricoles du marché provient des ventes aux transformateurs. Les 7 % restants correspondent aux produits non transformés comme les légumes frais et la pomme de terre (3 %) ainsi que les œufs de consommation (2 %).

Ce numéro de BioClips présente une analyse de la part du prix à la ferme dans le prix de détail de produits fortement liés au secteur agricole, soit le lait de consommation, le fromage cheddar, le beurre, la viande de porc, la viande de poulet, les œufs de consommation et les légumes frais.

### LA PART DU PRIX À LA FERME DANS LE PRIX DE DÉTAIL DU LAIT 2 % ET DU BEURRE A DIMINUÉ

Le prix de détail d'un litre de lait partiellement écrémé 2 % s'est accru de 19,8 % (de 1,96 à 2,34 \$/l) de 2020 à 2024, alors que le prix à la ferme a augmenté de 12,9 % (de 0,96 à 1,08 \$/l). Ainsi, la part du prix à la ferme dans le prix de détail a diminué, passant de 49 à 46 %. Parallèlement, la proportion du prix revenant aux transformateurs, aux grossistes et aux détaillants alimentaires est passée de 51 à 54 % (de 1,00 à 1,26 \$/l).

L'évolution de ces parts reflète des prix et des taux de croissance de ces prix qui varient tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En effet, le prix du lait utilisé à la ferme pour fabriquer le lait de consommation (classe 1a) s'est accru de 12,9 % de 2020 à 2024, l'indice des prix à la transformation a progressé de 22,3 % et le prix de détail selon NielsenIQ a augmenté de 19,8 %<sup>2</sup>.

**Tableau 1 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/l) du lait 2 % au Québec et IPPI pour le lait de consommation de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenIQ)	Prix à la ferme*	Part à la ferme	Prix de détail - prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI** (2020 = 100)
2020	1,96 \$	0,96 \$	49 %	1,00 \$	51 %	100,0
2021	2,02 \$	0,98 \$	48 %	1,05 \$	52 %	103,3
2022	2,16 \$	1,03 \$	48 %	1,13 \$	52 %	113,7
2023	2,26 \$	1,07 \$	47 %	1,18 \$	53 %	121,1
2024	2,34 \$	1,08 \$	46 %	1,26 \$	54 %	122,3
Var.***	19,8 %	12,9 %	- 3 points	26,4 %	+ 3 points	22,3 %

IPPI : Indice des prix des produits industriels canadiens.

\* Prix de la classe 1a.

\*\* Pour le lait de consommation.

\*\*\* Dans ce numéro de BioClips, les taux de variation sont calculés pour 2024/2020.

Sources : Statistique Canada, Centre canadien d'information laitière (CCIL), NielsenIQ et USDA; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

De 2020 à 2024, la part du prix à la ferme dans le prix de détail du beurre a diminué (de 85 à 72 %). La hausse du prix de détail selon NielsenIQ a été de 44,0 %, ce qui représente une croissance supérieure à celles de l'indice des prix des transformateurs (+21,0 %) et de la valeur de la matière grasse à la ferme servant à fabriquer le beurre

<sup>1</sup> La somme des poids relatifs de la part du prix à la ferme et de celle de l'écart par rapport au prix de détail (l'écart correspond à la part des transformateurs, des grossistes et des détaillants alimentaires) est égale à 100 %.

<sup>2</sup> Les prix moyens à la ferme et de détail ont été utilisés pour calculer les parts, tandis que les indices des prix des produits industriels (IPPI) ont servi pour présenter la variation des prix à la sortie de la transformation alimentaire. Notons que la variation des prix moyens de détail représente une moyenne arithmétique des prix d'un produit et ne mesure pas la fluctuation de prix pure, ce que fait l'indice des prix à la consommation (IPC). Vu les différences liées au concept, l'IPC n'a pas été utilisé. Pour plus de détails sur la notion de variation de prix pure, on peut consulter le [site Web](#) de Statistique Canada.

(classe 4a) (+21,7 %). Rappelons que plus de 80 % des composants du beurre sont de la matière grasse.

**Tableau 2 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/kg) du beurre au Québec et IPPI pour ce produit de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenQ)	Prix à la ferme*	Part à la ferme	Prix de détail – prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI (2020 = 100)
2020	9,13 \$	7,79 \$	85 %	1,34 \$	15 %	100,0
2021	9,90 \$	7,94 \$	80 %	1,96 \$	20 %	101,4
2022	11,53 \$	9,02 \$	78 %	2,51 \$	22 %	114,5
2023	13,31 \$	9,38 \$	71 %	3,93 \$	30 %	118,8
2024	13,15 \$	9,48 \$	72 %	3,67 \$	28 %	121,0
Var.	44,0 %	21,7 %	- 13 points	173,2 %	+ 13 points	21,0 %

\* Prix de la classe 4a.

Sources et signes conventionnels : se référer au tableau 1.

### LA PART DU PRIX À LA FERME DANS LE PRIX DE DÉTAIL DU FROMAGE CHEDDAR, DE LA VIANDE PORCINE ET DES LÉGUMES FRAIS A AUGMENTÉ

De 2020 à 2024, le prix du lait utilisé à la ferme pour fabriquer du fromage cheddar (classe 3b) s'est accru de 20,6 %, alors que le prix de détail et l'IPPI des transformateurs ont progressé de 11,4 % et de 1,2 % respectivement. Ainsi, la part à la ferme dans le prix de détail du fromage cheddar a augmenté, passant de 30 % à 32 %.

**Tableau 3 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/kg) du fromage cheddar au Québec et IPPI pour le fromage de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenQ)	Prix à la ferme*	Part à la ferme	Prix de détail – prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI** (2020 = 100)
2020	15,19 \$	4,55 \$	30 %	10,64 \$	70 %	100,0
2021	15,67 \$	4,50 \$	29 %	11,17 \$	71 %	102,1
2022	16,40 \$	4,62 \$	28 %	11,78 \$	72 %	104,5
2023	16,78 \$	5,24 \$	31 %	11,54 \$	69 %	105,3
2024	16,93 \$	5,48 \$	32 %	11,44 \$	68 %	101,2
Var.	11,4 %	20,6 %	+ 2 points	7,5 %	- 2 points	1,2 %

\* Prix de la classe 3b.

\*\* Pour le fromage.

Sources et signes conventionnels : se référer au tableau 1.

Concernant la viande porcine, la part du prix à la ferme dans le prix de détail est passée de 31 % en 2020 à 35 % en 2024 au Québec. Cette croissance s'explique par une hausse de 21,4 % du prix du porc à la ferme, qui a été supérieure à l'augmentation du prix de détail (+9,7 %), ainsi que par une décroissance de l'IPPI en transformation (-8,4 %).

**Tableau 4 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/kg de carcasse froide) pour la viande porcine au Québec et IPPI pour ce produit de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenQ)	Prix à la ferme	Part à la ferme	Prix de détail – prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI (2020 = 100)
2020	6,07 \$	1,90 \$	31 %	4,18 \$	69 %	100,0
2021	6,42 \$	2,42 \$	38 %	3,99 \$	62 %	95,7
2022	6,64 \$	2,37 \$	36 %	4,27 \$	64 %	90,4
2023	6,64 \$	2,13 \$	32 %	4,51 \$	68 %	86,4
2024	6,66 \$	2,30 \$	35 %	4,36 \$	65 %	91,6
Var.	9,7 %	21,4 %	+ 4 points	4,4 %	- 4 points	-8,4 %

Sources et signes conventionnels : se référer au tableau 1.

Pour établir un panier de consommation, 10 légumes frais ont été retenus (voir la note sous le tableau 5 pour en consulter la liste). On estime que ces légumes ont représenté, dans les dernières années, plus de 75 % du total des recettes agricoles du marché et de la consommation apparente de légumes frais au Québec

ainsi que près de 70 % des dépenses de consommation finale des ménages en légumes frais.

La part moyenne des prix à la ferme dans les prix de détail de ce panier était de 28 % en 2020 et de 33 % en 2024. La hausse de la part à la ferme peut s'expliquer par une progression des prix à la production (+27,9 %) plus élevée que celle rapportée pour les prix de détail (+10,4 %).

**Tableau 5 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/kg) d'un panier de légumes frais au Québec de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenQ)	Prix à la ferme*	Part à la ferme	Prix de détail – prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI (2020 = 100)
2020	4,49 \$	1,27 \$	28 %	3,22 \$	72 %	...
2021	4,36 \$	1,32 \$	30 %	3,03 \$	70 %	...
2022	4,50 \$	1,44 \$	32 %	3,06 \$	68 %	...
2023	4,76 \$	1,56 \$	33 %	3,21 \$	67 %	...
2024	4,96 \$	1,63 \$	33 %	3,33 \$	67 %	...
Var.	10,4 %	27,9 %	+ 5 points	3,4 %	- 5 points	...

\* Pour un panier de légumes frais incluant les produits suivants : pomme de terre, laitue, chou, carotte, brocoli, poivron, tomate, concombre, maïs sucré et oignon. Sources et signes conventionnels : se référer au tableau 1.

### LA PART DU PRIX À LA FERME DANS LE PRIX DE DÉTAIL DE LA VIANDE DE POULET ET DES ŒUFS DE CONSOMMATION EST RESTÉE RELATIVEMENT STABLE

De 2020 à 2024, la part du prix à la ferme dans le prix de détail de la viande de poulet a légèrement progressé (de 25 à 26 %). En effet, le prix à la production s'est accru de 25,7 % comparativement à des hausses de 20,4 % pour le prix de détail et de 18,0 % pour l'IPPI à la transformation, qui représentent des résultats du même ordre de grandeur.

**Tableau 6 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/kg de poids éviscéré) de la viande de poulet au Québec et IPPI pour ce produit de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenQ)	Prix à la ferme	Part à la ferme	Prix de détail – prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI (2020 = 100)
2020	8,74 \$	2,18 \$	25 %	6,56 \$	75 %	100,0
2021	9,22 \$	2,46 \$	27 %	6,76 \$	73 %	107,5
2022	10,41 \$	2,71 \$	26 %	7,70 \$	74 %	118,4
2023	10,25 \$	2,81 \$	27 %	7,44 \$	73 %	119,1
2024	10,53 \$	2,74 \$	26 %	7,79 \$	74 %	118,0
Var.	20,4 %	25,7 %	+ 1 point	18,7 %	- 1 point	18,0 %

Sources et signes conventionnels : se référer au tableau 1.

À propos des œufs de consommation, la part du prix à la ferme dans le prix de détail est passée de 66 à 67 % de 2020 à 2024, ce qui peut s'expliquer par une croissance similaire du prix reçu par les agriculteurs pour les œufs en coquille (+28,6 %) et du prix de détail (+27,8 %) payé par les consommateurs. La part des autres secteurs a ainsi peu bougé, passant de 34 à 33 % sur la même période.

**Tableau 7 : Part à la ferme et part des autres secteurs dans le prix de détail (\$/douzaine classée) pour les œufs de consommation au Québec de 2020 à 2024**

Année	Prix de détail (NielsenQ)	Prix à la ferme*	Part à la ferme	Prix de détail – prix à la ferme	Part des autres secteurs	IPPI (2020 = 100)
2020	3,06 \$	2,03 \$	66 %	1,03 \$	34 %	...
2021	3,20 \$	2,23 \$	70 %	0,97 \$	30 %	...
2022	3,55 \$	2,47 \$	70 %	1,08 \$	30 %	...
2023	3,70 \$	2,49 \$	67 %	1,22 \$	33 %	...
2024	3,91 \$	2,61 \$	67 %	1,30 \$	33 %	...
Var.	27,8 %	28,6 %	+ 1 point	26,3 %	- 1 point	...

\* Selon les producteurs d'œufs du Canada pour les œufs en coquille et classifiés. Sources et signes conventionnels : se référer au tableau 1.